



Le 7 juillet 2011

Voici la nouvelle consigne* de soutien d'étiage du Lot domanial envoyées à EDF, ce matin, par l'Entente Lot.
Merci de votre vigilance à tous, pour que cet étiage sévère se passe dans les meilleures conditions possibles.

Suivi des débits du bassin sur : <http://debits.valleedulot.com>
Informations sur l'étiage sur la rubrique consacrée du [site internet de l'Entente Lot](#)

** Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 (modifiée en 1995).*

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité). Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

Constats et commentaires :

Fin juin / début juillet, nous avons connu la conjonction de plusieurs phénomènes : transit ralenti du soutien d'étiage (depuis Entraygues-sur-Truyère en Aveyron, à partir du 01/07 8h), fléchissement naturel et important des débits des affluents, augmentation rapide et forte des besoins en irrigation à partir du Lot, et manœuvres d'usines hydro-électriques. Il en résulte que le soutien d'étiage n'a pu empêcher le franchissement du DOE à Aiguillon durant 5 jours consécutifs, dont 2 sous le DCR. A partir du 4 juillet le soutien d'étiage a commencé à se faire ressentir à Aiguillon, pour finalement passer à nouveau au-dessus du DOE, dès le lendemain. Ailleurs, tous les DOE du Lot domanial ont été respectés. Ce qui n'est malheureusement pas le cas de très nombreux affluents du Lot.

Dans le détail :

Entraygues-aval (12) :

Aucun turbinage au-dessus de la consigne de soutien d'étiage de l'Entente n'est visible, excepté un débit très légèrement plus élevé que la consigne durant le weekend du 2-3 juillet. Le débit est parfaitement stable durant toutes les journées (y compris en débit instantanés au pas de temps fin).

Faycelles (12/46) :

Le débit est quasi-identique à celui de la réalimentation depuis l'aval d'Entraygues (très peu d'apports).

Néanmoins, depuis le début du soutien d'étiage, d'importantes variations de débits instantanés ont débuté, bien que toujours au-dessus du DOE à l'amont immédiat. Ceci ne



peut être imputable aux usines SHEM qui sont "à l'arrêt depuis le 1er juillet". Compte tenu des observations faites, cela provient d'entre l'aval du bief de Roquelongue et l'amont de Capdenac (3 ouvrages).

Cahors (46) :

Le soutien d'étiage a permis de retrouver des débits confortables et assez stables, bien qu'en baisse progressive, ce qui reflète bien l'état hydrologique des affluents du Lot.

Coutet (47) :

Les oscillations des débits instantanés y sont permanentes, même si généralement toujours au-dessus du DOE à l'aval immédiat. L'arrivée du soutien d'étiage a permis de trouver des oscillations de nettement plus grande ampleur (entre 12 et 30 m³/s). Certains pics prolongés, particulièrement celui annonçant l'arrivée du soutien d'étiage illustre très bien l'impact de la micro-hydroélectricité sur la non-transparence du soutien d'étiage. Le droit à éclusées et les débits réservés au 1/40e du module, de certaines micro-centrales, posent un réel problème pour l'efficacité du soutien d'étiage : difficultés de pilotage fin du soutien d'étiage (et donc désoptimisation des volumes destockés), désagrément pour les usages et le milieu, non-respect du DOE (en débit instantanés, voir durant une journée),...

Aiguillon (47) :

Le DOE ne fut pas respecté durant 5 jours consécutifs (du 30/06 au 04/07), dont 2 sous le DCR. Le soutien d'étiage permet désormais de tenir le DOE, malgré les prélèvements. Néanmoins la chute des apports intermédiaires ainsi que les importantes variations de débit liées à l'hydroélectricité (entre Cahors et Aiguillon) n'exclut pas un nouveau franchissement du DOE (en débit moyen journalier).

Les oscillations entre 8 (DCR) et 18-20 m³.s sont désormais revenues bi-quotidiennes.

** DOE : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.*

*** DCR : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.*



07/07/2011

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2011

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES (aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **03**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 11 JUILLET 2011, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 18 JUILLET** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- CPO Lyon
- G. E. H. Lot-Truyère
- Groupement Vallée d'Olt
- U.P. Centre

Fax 04 78 94 54 50
Fax 04 71 46 82 90
Fax 05 65 51 11 90
Fax 05 55 38 78 38

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDEA 12
- MISE / DDEA 46
- MISE / DDEA 47
- CONSEIL GENERAL 12
- CONSEIL GENERAL 46
- CONSEIL GENERAL 47
- CH. AGRICULTURE 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE
- BATELERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE